



Un Inuk de Pelly Bay (Territoires-du-Nord-Ouest) construit un Kayak sous le regard de sa femme. Le gouvernement fédéral désire trouver un règlement équitable aux revendications foncières des autochtones.

nous sommes réjouis du passage paisible dans l'ensemble de l'ère coloniale à l'ère moderne, nous ne pouvons demeurer indifférents au maintien d'un certain colonialisme au sein de notre propre pays..."

Le ministre a affirmé que le gouvernement fédéral possédait "l'esprit d'innovation et de création" nécessaire pour parvenir à de nouveaux accords financiers, plus acceptables à toutes les parties intéressées que la trop grande dépendance actuelle vis-à-vis du trésor central. "D'ailleurs, je ne suis pas opposé à l'idée voulant qu'on accroisse l'assiette fiscale des deux gouvernements territoriaux par le transfert, en temps opportun, d'autres compétences fédérales", a poursuivi M. Epp.

Revendications foncières

"Nous encourageons les nouvelles initiatives touchant les groupes autochtones afin d'essayer de rompre la situation d'inertie à laquelle nous avons eu à faire face en ce domaine au cours des dernières années, et de prendre les mesures qui s'imposent pour en arriver à un règlement équitable des revendications foncières..." Les réunions récentes tenues avec le Conseil des Indiens du Yukon ont montré l'espoir des intéressés de réaliser des progrès pour en arriver à un règlement. M. Bob Holmes, secrétaire parlementaire du Ministre, a été nommé négociateur en chef du gouvernement pour les revendications foncières du

Yukon. M. Holmes pourra apporter l'orientation politique nécessaire aux négociateurs fédéraux et insister sur la priorité que le gouvernement accorde au règlement de la revendication relative au Yukon. "Tous les résidents du Yukon seront représentés dans les négociations grâce à la participation du gouvernement territorial au sein de l'équipe de négociation fédérale et à celle du Conseil des Indiens du Yukon. Je rencontrerai M. Holmes et les négociateurs au moins une fois par mois pour évaluer les progrès réalisés et leur donner des directives. Notre but est de conclure un accord de principe d'ici la fin d'avril 1980", a déclaré M. Epp.

"Il y a deux autres facteurs dont il convient de tenir compte à l'heure actuelle dans le domaine des revendications foncières. Je présenterai au Cabinet, plus tard au cours du mois, un rapport sur la situation des diverses revendications foncières. J'examinerai ce qui s'est passé jusqu'à maintenant et j'essaierai d'obtenir l'approbation et l'appui de mes collègues pour un nouveau mandat en vue d'en arriver le plus rapidement possible à la conclusion des revendications en suspens", a déclaré le Ministre.

Réalisations possibles dans le Grand Nord
Plusieurs choses devraient être réalisées au cours des dix années à venir, qu'il s'agisse des projets pétroliers et gaziers de grande

envergure comme celui du gazoduc de la route de l'Alaska, de celui de Norman Wells et de l'oléoduc de la Foothills; qu'il s'agisse également de la perspective de réalisations importantes de mise en valeur des ressources hydrauliques et de construction de centrales thermiques pour la production d'électricité; et enfin de la mise en valeur de plusieurs gisements de miniers connus ainsi que de la poursuite de l'expansion des installations routières, ferroviaires et aériennes. "Ces projets contribueront à l'expansion de la base économique existant déjà dans le Nord et amèneront une croissance économique plus régulière et plus saine dans chacun des territoires", a précisé M. Epp.

Nous avons accordé la priorité aux domaines du transport, de l'énergie et des mines ainsi qu'à la simplification du processus de révision des règlements, a dit le Ministre qui espère bientôt mettre de l'avant une politique sur les routes du Nord. Celle-ci comporterait le transfert, aux gouvernements territoriaux, des charges de l'administration des routes.

Autres sources d'énergie

Nous avons lancé des programmes visant à examiner plus en détail d'autres sources d'énergie et à découvrir de nouvelles méthodes pour l'économiser, a rappelé le Ministre dans son allocution, et nous avons commencé à élaborer une politique énergétique globale qui sera établie en collaboration par le Ministère, les gouvernements territoriaux et la Commission d'énergie du Nord canadien.

Le Pape viendra au Canada

Le pape Jean-Paul II a accepté "en principe" l'invitation que lui a adressée le Conseil canadien des évêques catholiques de venir visiter le Canada.

L'archevêque de Montréal, Mgr Grégoire, a déclaré: "Le Pape a accepté, mais nous ignorons quand et dans quelles circonstances se fera cette visite".

Pour sa part, un porte-parole de l'archevêché, M. André Lamoureux, a indiqué que le Pape visiterait Montréal, Québec, Ottawa et Toronto.

Il y a environ 10 millions de catholiques au Canada, dont la moitié vit au Québec.

Un seul pape est déjà venu au Canada; il s'agit de Paul VI qui est venu en 1965, après une visite aux Nations Unies.

La Presse canadienne.